



EPE - Algérie Télécom - Spa

NIF : 000216001808337

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Biskra

Adresse : rue khachei Ahmed Hai El Moudjahidine Biskra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N° 06/DOT/SDFS/DAL/SA/2025**

La Direction Opérationnelles des Télécommunications de Biskra lance un avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DANS LES DIFFERENTS SITES
DE LA DOT DE BISKRA**

Lot 01 : Réaménagement du CMP SIDI OKBA

Lot 02 : Réaménagement du POINT DE PRESENCE OURLAL

Lot 03 : Réaménagement de la SALLE DE FORMATION

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Le présent appel d'offres est ouvert aux personnes physiques et/ou morales qualifiées dans le domaine des travaux de bâtiment et tous corps d'état, possédant un certificat de qualification et classification professionnelles de catégorie 01 ou plus, ayant comme activité principale en bâtiment, de droit algérien et justifiant d'une attestation de bonne exécution « travaux de bâtiment, aménagement, béton ... ».

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

ALGÉRIE TELECOM

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Biskra

Sous-Direction Fonctions Support

Département Achats et Logistique

Adresse : 01 Rue Khachei Ahmed Hai El Moudjahidine Biskra

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de deux mille dinars (**2000.00 DA**), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n° BNA Agence 386 N° 001003860300000054 Clé 82.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- **D'un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Dossier Administratif** » et la dénomination de l'opérateur économique
- 2- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre Technique** » et la dénomination de l'opérateur économique
- 3- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre Financière** » et la dénomination de l'opérateur économique

Les offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme ne portant que la mention suivante :

EPE - Algérie Télécom - Spa

NIF : 000216001808337

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Biskra

Adresse : rue khachei Ahmed Hai El Moudjahidine Biskra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N° 06/DOT/SDFS/DAL/SA/2025**

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DANS LES DIFFERENTS SITES
DE LA DOT DE BISKRA**

**(Lot 01: RÉAMÉNAGEMENT CMP SIDI OKBA. LOT 02 : REAMENAGEMENT POINT DE
PRESENCE OURLAL. LOT 03 : REAMENAGEMENT DE SALLE DE FORMATION)**

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours calendaires** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et sur le site web : www.safqatic.dz. La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.